

Bulletin d'information



LE MAGAZINE DES CLUBS DE LA DÉFENSE
LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE

N°20 - SEPTEMBRE 2024



ÉDITO

La Ligue Centre-Val de Loire a organisé 4 manifestations nationales sportives avec le support d'associations locales pour 3 d'entre-elles. Que ce soit le championnat de tir sportif le 23 mars au Centre National de Tir Sportif, lieu des Jeux Olympiques et Paralympiques de Déols, le championnat de pêche sportive au coup à Le Blanc du 3 au 4 mai et les championnats mutualisés de triathlon FCD et Militaires à Mézières-en-Brenne le 25 mai avec le CSLG de Le Blanc, et pour terminer le championnat de badminton du 7 au 9 juin à Gien avec le CSA de la 12^{ème} BSMAT de Gien. Ces manifestations ont rassemblé 460 participantes et participants, très satisfaits des conditions qui leurs étaient proposées.

Un grand merci à tous ces bénévoles, ainsi qu'au personnel de la ligue et de la fédération, qui ont contribué à ces succès.

Le 5^{ème} Salon artistique du Centre-Val de Loire s'est tenu dans la salle Paul Tixier des Halles de Tours, du 9 au 14 avril avec une participation légèrement supérieure à celle de 2023, mais pas assez suffisante pour la place disponible. Là aussi, nous pouvons remercier les nombreux bénévoles du CSA de Tours Centre, qui se sont impliqués dans cette organisation, et ceci sans activité culturelle ou artistique identifiée.

Le bilan de la saison, ainsi que celui de la mandature, seront élaborés par les membres du comité directeur, complété de quelques animateurs sportifs régionaux, au cours du stage de l'Équipe Technique Régionale à Bourges le 31 août. Le plan d'actions quadriennal 2024/2028 sera aussi rédigé afin de servir de feuille route à la future équipe qui aura la responsabilité de conduire la ligue durant les 4 prochaines années, après validation lors de l'assemblée générale du jeudi 21 novembre 2024.

Pour ce qui est de la saison 2024/2025, les objectifs quantitatifs et qualitatifs sont fixés depuis la réunion du comité directeur du jeudi 27 juin à la Base aérienne 702 d'Avord. Les membres de la commission administration/finances ont ensuite planché sur le budget les 10 et 11 juillet derniers. Ceci sans compter les modifications statutaires et réglementaires qui devront être validées lors des assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 21 novembre 2024.

La journée du 21 novembre va être très chargée pour les représentants des clubs qui devront avoir étudié préalablement les documents qui seront présentés au vote. Mais surtout, des candidatures nombreuses devront être présentées pour constituer l'instance dirigeante de la ligue, en sachant qu'au minimum 7 postes seront attribués aux femmes et 7 postes aux hommes, et un poste réservé à un médecin, pour 18 postes ouverts au maximum.

À la suite de cette élection, les représentants des associations locales devront procéder à l'élection au poste de président, avec la proposition d'une candidature par les membres élus au comité directeur.

En effet, après 30 années de présidence, et l'avoir annoncé depuis novembre 2020, je ne me représenterai pas à ce poste. Le temps est venu de passer la main, avec une ligue stabilisée tant en nombre de licenciés que dans son fonctionnement.

La vie de la ligue est entre vos mains, et ... bonne saison à vous toutes et tous.

Le président de la Ligue Centre-Val de Loire,
Yannick VRIGNAUD

SOMMAIRE

3 \ SPORT

Calendrier sportif 2024/2025
Manifestations sportives nationales 2025
Manifestations sportives régionales 2024
Manifestations sportives nationales 2024

6 \ CULTURE

Salon artistique 2025
La calligraphie à l'ASEAB
Sortie de fin d'année de culturactivités

7 \ FORMATION

Calendrier des formations 2024/2025

8 \ VIE DES CLUBS

Sortie moto en Corrèze
Portrait : Maxime BERNARD
Portrait : Weny RASIDI

11 \ LA LIGUE ET VOUS

AG ligue 2024
Point de situation licences 23/24

12 \ INFOS JURIDIQUES

Don, mécénat et parrainage
L'engagement bénévole

Bulletin d'information de la Ligue Centre-Val de Loire FCD

Directeur de la publication : Yannick VRIGNAUD
Comité de rédaction : Yannick VRIGNAUD, Laure CHAUVAT
Ont collaboré à ce numéro : Marie-Claude BERTON - Philippe BERTON - Yvan BRISSET - Geneviève RENAULT
Impression : COMMISSARIAT DES ARMÉES - IR - ÉDIACA - 2023040071
Tirage : 250 exemplaires - N°20 septembre 2024 - ISSN : 2648-8620

Contact : Ligue CVL - 16 bd Lahitolle - 18021 Bourges Cedex
E-mail : liguecvl.fcd@gmail.com - **Téléphone** : 02 48 66 51 41
Site internet : <http://liguecvl.lafederationdefense.fr/>
Facebook : <https://www.facebook.com/liguecvl>

CALENDRIER SPORTIF 2024/2025

OCTOBRE 2024

12 Championnat de golf d'automne
LE MANS SARGÉ (72)

MAI 2025

8 au 11 Rassemblement national de VTT
SANCERRE (18)

JUIN 2025

6 au 9 Championnat national de ball trap
LAZENAY (18)

12 au 15 Rassemblement national de cyclotourisme
AMBOISE (37)

19 au 21 Championnat national de rugby à 7
ORLÉANS (45)

27 au 29 Championnat national de football à 7
CHÂTEAURoux (36)

MANIFESTATIONS SPORTIVES NATIONALES EN 2025

 PAR YANNICK VRIGNAUD

La ligue, sollicitée par plusieurs Conseillers Techniques Sportifs Nationaux, a posé sa candidature pour l'organisation de 5 manifestations sportives nationales au cours de la saison 2024/2025, dont durant les 4 week(end de juin, qui vont bien occuper tant nos salariées que les bénévoles.

Ce sera d'abord le rassemblement de VTT du 8 au 11 mai à Sancerre, avec le support de l'ASEAB, qui utilisera les différents circuits tracés dans le vignoble Sancerrois.

Puis le championnat de ball-trap du 6 au 9 juin se déroulera sur le site de Lazenay dans le Cher avec le support du CSA de la Base Aérienne 123 d'Orléans.

S'en suivra le rassemblement de cyclotourisme du 12 au 15 juin avec le VVF Les Châteaux de Loire à Amboise, comprenant 1 circuit vers l'ouest le vendredi 13 et 1 circuit vers l'est avec les châteaux de Loire le samedi 14, avec le support du CSA de la Base Aérienne 705 de Tours.

Le championnat de rugby à 7 se tiendra à Orléans du 19 au 21 juin, avec le support du CSA CNSO Orléans.

Et pour terminer le championnat de foot à 7 à Châteauroux du 27 au 29 juin au Centre Technique Régional de la Ligue Centre-Val de Loire de la FFF.

Un grand merci d'avance à tous les bénévoles qui apporteront leur concours pour le succès de ces 5 manifestations.

RETOUR SUR LES DERNIÈRES MANIFESTATIONS SPORTIVES

 PAR LAURE CHAUVAT

PARACHUTISME ASCENSIONNEL

 PAR YVAN BRISSET

Dans le cadre des rencontres inter-associations au niveau de la zone Indre, la Ligue Centre-Val de Loire a organisé une activité de zone « Découverte du parachutisme ascensionnel » à Levroux (36) le samedi 18 mai 2024, avec le support du CSA 12^{ème} BSMAT de Neuvy-Pailloux.

8 participants ont pu voler seuls ou en biplace encadrés par 2 techniciens moniteurs fédéraux, Joël MOREAU, président de l'association Para-Plaine du Berry et Gérard TRINIDAD, reconnu dans le monde du parachutisme.

C'est dans la bonne humeur et la convivialité que nous avons pu partager un bon moment et un formidable souvenir.

La phrase qui revient : C'est à refaire !!! Merci à tous ainsi qu'à l'équipe de Para-Plaine du Berry pour ce week-end inoubliable.



CHAMPIONNAT DE BALL-TRAP

Samedi 4 mai, la ligue a organisé, avec le support du CSA Châteaudun, le championnat régional de ball-trap à Châteaudun (28).

43 participants de 3 clubs étaient présents : le CSA Base aérienne 123 Orléans-Bricy, le CSA Châteaudun et le CSA Guy de la Horie (Creil).

Le championnat s'est tenu sur un stand magnifique et toujours bien entretenu par un groupe de bénévoles accueillant et efficace. L'ambiance a été chaleureuse et la compétition s'est déroulée dans un état d'esprit irréprochable.



RENCONTRE DE KARTING

La ligue a organisé, avec le soutien du CSA 12^{ème} BSMAT de Neuvy-Pailloux, la rencontre de karting à Clion sur Indre le samedi 8 juin.

3 clubs de la ligue ont participé à cette rencontre : le CSA 12^{ème} BSMAT de Neuvy-Pailloux, le CSA Tours Centre et le CSA EM Bourges.

42 participants se sont affrontés sur la piste, une participation exceptionnelle !



MANIFESTATIONS SPORTIVES NATIONALES EN 2024

 PAR YANNICK VRIGNAUD

PÊCHE SPORTIVE AU COUP

À compter du mercredi 1^{er} mai, et jusqu'au dimanche 5 mai, la Ligue Centre-Val de Loire organisait l'édition 2024 du championnat national de pêche sportive au coup à Le Blanc (36) avec le support du Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie de Le Blanc.

76 participants dont 9 féminines, provenant de 13 clubs dont le club local pour la ligue, ont disputé les 2 manches de 5h, malheureusement pas sur le site initialement prévu, la Creuse, pour cause d'arrêté préfectoral concernant vigie crue, mais sur l'étang de Saint-Genou situé à 45 km de Le Blanc.

Si la manche du vendredi 3 mai a été disputée par un temps mitigé, il n'en a pas été de même pour celle du samedi 4 mai, où la pluie s'est invitée toute la journée. Et pour couronner la journée, plusieurs pêcheurs n'ont eu aucune touche.

Malgré des conditions déplorables, tous les participant(e)s ont été très satisfaits des conditions d'hébergement et de restauration que le comité d'organisation leur avait concocté, avec la Base de Plein Air et le Cercle Mixte du COMSOPGN.

Lors de la cérémonie de remise de récompenses étaient présents le LCI Jean-Christophe CAMBLONG commandant en second du COMSOPGN, le Commandant en second du CTM Rosnay Aurore GRIL et Damien LACQUEMENT directeur de la base de plein air qui nous accueillait.

Ainsi, nos pêcheurs et pêcheuses sont repartis contents de leur présence en Berry et plus particulièrement dans le Parc Naturel Régional de La Brenne. Grâce aux nombreux bénévoles du CSLG Le Blanc, qui ont apporté leur concours durant les journées et sans oublier la préparation des 4 secteurs prévus initialement, et le personnel de la ligue et de la fédération, la ligue a une fois de plus rempli son contrat.



TRIATHLON

La Ligue Centre-Val de Loire, avec le soutien du CSLG Le Blanc et du Triathlon Club Châteauroux Métropole (TCCM36), a organisé le championnat national de triathlon FCD, mutualisé avec le championnat de France militaire, samedi 25 mai au domaine de Bellebouche à Mézières-en-Brenne (36).

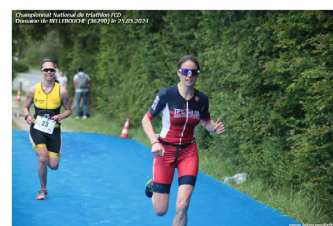
Près de 200 participants ont été hébergés et restaurés le vendredi et le samedi au Village Club Nature de Bellebouche, et pour certains au Gîte du Moulin et du Meunier à Mézières-en-Brenne.

Le samedi matin, le soleil faisait son apparition de bonne heure, et au départ, donné à 10h45, l'ensemble des triathlètes se jetaient à l'eau pour parcourir la distance totale de 55 km 500, soit 1,5 km en natation, 44 km en vélo et 10 km en course à pied.

Tout s'est très bien passé grâce à la présence de la soixantaine de bénévoles des 2 associations support, et à l'excellente préparation du comité d'organisation.

À 15h30, la salle de La Roselière du Village Club Nature recevait l'ensemble des participants pour la cérémonie de remise des récompenses, au cours de laquelle les premiers recevaient leur tenue de Champion de France pour l'édition 2024.

Merci à toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont grandement contribué à la pleine réussite de cette seconde édition des championnats mutualisés de triathlon, après l'édition 2023 à Châteauroux le 7 juillet, qui s'était déroulée sous une chaleur torride.





BADMINTON

Du vendredi 7 au dimanche 9 juin 2024, La salle Cuiry de Gien a été le théâtre des joutes des 119 licencié(e)s de la Fédération des Clubs de la Défense, afin de se disputer le titre de champion national de badminton, en simple comme en double.

Préparées par le comité d'organisation constitué de la Ligue Centre-Val de Loire et du CSA 12^{ème} BSMAT de Gien, ces journées se sont parfaitement déroulées à la satisfaction de l'ensemble des participant(e)s.

Tout était réuni pour cette satisfaction avec la proximité des lieux de compétition et de restauration. 12 terrains de compétition +

3 terrains d'échauffement étaient installés permettant ainsi le déroulement des rencontres dans les délais prévus, et même en avance pour le samedi.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles du CSA 12^{ème} BSMAT de Gien pour l'aide apportée durant ces journées, sans oublier Sandrine LARS, notre agent de développement, le personnel de la fédération, ainsi que Jean-François FERTINEL, le Conseiller Technique Sportif National badminton.

Pour la partie jury, nous avons 3 juges arbitres du vendredi au dimanche, assistés de 6 arbitres le dimanche matin.

La bonne ambiance était de mise au cours des différentes rencontres et le fair-play a régné entre les badistes.

Un grand merci également au traiteur pour la qualité des menus proposés.

De même, un grand merci à nos fidèles partenaires : Région Centre-Val de Loire, Monin, Banque Française Mutualiste, GMF, Tégo, Unéo et Igesa.

À la Ligue Ile-de-France et au CSA Kremlin-Bicêtre de préparer l'édition 2025.



Retrouvez les résultats des autres championnats nationaux FCD sur notre site internet : championnat national de football à 7, championnat national de rugby à VII, championnat national de golf.

6^{ÈME} SALON ARTISTIQUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

 PAR YANNICK VRIGNAUD

Après Tours, c'est Sainte-Maure-de-Touraine qui accueillera le 6^{ème} Salon artistique du Centre-Val de Loire du lundi 14 au lundi 21 avril dans la salle des fêtes des halles, avec le support du Club Sportif et Artistique de la Défense de Nouâtre.

La municipalité est ravie de cette manifestation et met tout à la disposition

de la ligue pour sa réalisation tant au niveau de la gratuité de la salle, que du matériel nécessaire ou encore du cocktail et de la communication.

La prochaine réunion du comité d'organisation est prévue le mercredi 23 octobre au cours de laquelle seront validés les invités d'honneur et les membres des différents jurys.

Nul doute que les artistes de nos clubs vont se mobiliser pour rivaliser d'ingéniosité afin d'envisager une sélection pour le salon national.

Alors, ami(e)s artistes à vos œuvres, et rendez-vous en 2025.

ASEAB

LA CALLIGRAPHIE, L'ART DE LA BELLE ÉCRITURE

 PAR MARIE-CLAUDE BERTON

La section Arts Plastiques de l'ASEAB a proposé de démarrer un atelier de pratique et de découverte de la calligraphie en janvier 2022.

Cet atelier est animé par Marie-Claude et Maryse dont la seule légitimité est leur passion partagée pour cette pratique, sans revendiquer une quelconque compétence professionnelle !

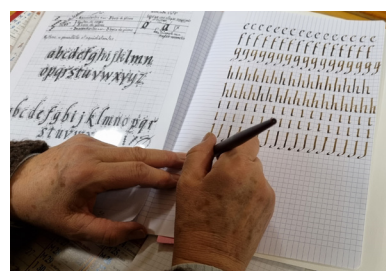
L'idée de base est, pour ceux qui pratiquent déjà, de se réunir et de travailler ensemble, ou pour ceux qui ne connaissent pas cette pratique de la découvrir au fil des ateliers.

Cette approche permet d'écrire avec une plume métallique de calligraphie, et au fil des ateliers et des échanges, de découvrir certaines des très nombreuses écritures, ainsi que les outils utilisés, comme les différentes formes de plumes métalliques, plume d'oie, les calames, et d'autres outils plus modernes, comme l'automatic pen.

Depuis le début de l'atelier, nous avons découvert plusieurs écritures :

- 2022/2023 gothique, onciale et chancelière,
- 2023/2024 fraktur puis caroline.

Chaque atelier dure deux heures et se déroule en partie dans un silence complet, résultant de la concentration nécessaire pour respecter les normes de l'écriture en cours d'apprentissage.

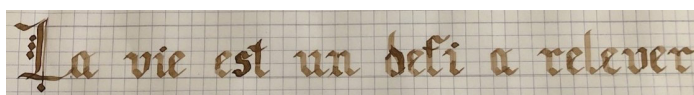


Cet apprentissage nécessite des heures de travail pour acquérir le bon geste. Des lignes et des lignes d'écriture, des exercices divers permettent d'acquérir une certaine dextérité.

Une dizaine de personnes sont inscrites, ce nombre permet de travailler dans de bonnes conditions. Pas de compétition, l'entraide entre les participants se fait naturellement...

Concentration et ténacité sont nécessaires pour arriver à maîtriser le geste de l'écriture.

Mais quel plaisir quand la main et la plume s'unissent pour réaliser le mot souhaité. L'esprit se déconnecte de l'environnement et le silence s'installe...



SORTIE DE FIN D'ANNÉE DE « CULTURACTIVITÉS »

 PAR GENEVIÈVE RENAULT

Le 18 juin 2024, 33 personnes de « culturactivités » se sont rendues à Amboise pour la dernière visite organisée de l'année.

Tout d'abord l'arrêt choisi fut le restaurant La bonne étape à Amboise. Après un excellent repas partagé, le groupe s'est dirigé en bus vers Amboise, chargé pour effectuer la visite de la verrerie d'art « Patrick Lepage ».

Pierre, le souffleur de verre nous a expliqué les mystères de la fabrication du verre et nous a également fabriqué quelques objets magnifiques. La surprise est de découvrir ce qu'il peut créer à partir d'un seul morceau de matière qu'il transforme en un petit vide-poche ou en un magnifique vase. Les questions partaient de toute la salle pour essayer de comprendre la fabrication de ces très beaux objets, tout le groupe était admiratif du talent de Pierre.

La visite terminée, tous les participants à la visite sont remontés ravis dans le bus avec les petits cadeaux achetés à la boutique, retour vers la Base d'Orléans-Bricy.

Encore une belle sortie programmée par notre camarade Martine.

À bientôt à la rentrée.



FORMATION

SYGEMA : RUBRIQUE MANIFESTATIONS NATIONALES

Date	Inscription avant le	Lieu	Stage
23 et 24 novembre 2024 11 et 12 janvier 2025 8 et 9 mars 2025	1 ^{er} novembre 2024	CREPS Bourges	Moniteur de mise en forme par la musculation niveau 2
7 et 8 décembre 2024 1 ^{er} et 2 février 2025 15 et 16 mars 2025	15 novembre 2024	CREPS Bourges	Animateur de mise en forme par la musculation

SYGEMA : RUBRIQUE MANIFESTATIONS RÉGIONALES

Date	Inscription avant le	Lieu	Stage
18 septembre 2024	4 septembre 2024	CSA CNSO Orléans	Rôle et tâches du secrétaire général d'un CSA
26 septembre 2024	12 septembre 2024	CSA CNSO Orléans	Rôle, tâches et responsabilités du président d'un CSA
6 février 2025	23 janvier 2025	CFD Bourges	Rédaction d'une demande de subvention

SÉJOUR DE L'ASEAB TOURISME MOTO EN CORRÈZE

PAR PHILIPPE BERTON

Les 7 participants au séjour se sont retrouvés le 20 juin matin sur le parking du centre commercial du Val d'Auron, lieu habituel de départ de nos sorties. Ce fût, en premier lieu, l'occasion de faire connaissance avec Véronique, nouvelle adhérente ASEAB et membre de la section Tourisme Moto. Après le traditionnel rappel des consignes et avoir enfilé les tenues de pluie devant la météo incertaine, le départ est donné vers 9h10 direction Boussac où nous faisons notre premier arrêt « pause-café ». Nous reprenons la route vers Ussel via Felletin où nous avons pris le repas de midi. Arrivés à Ussel vers 15h sous une pluie battante, nous prenons le temps de ranger les motos dans les garages mis à notre disposition par l'hôtel et nous prenons possession de nos chambres pour un petit moment de repos avant de partir découvrir Ussel, en profitant d'une météo plus clémente. Cette première journée se termine par un bon repas au restaurant de l'hôtel.



Le lendemain, le vendredi 21 juin, nous partons vers 9h pour un circuit de 206 km concocté par Jacques, qui nous amène à La Bourboule où nous faisons une pause-café bien méritée après avoir roulé depuis le départ sous une forte pluie. Notre route nous fait passer ensuite par Le Mont d'Or, Chambon du Lac où nous nous arrêtons déguster une truffade, bien venue par cette météo maussade. Notre circuit nous fait ensuite prendre de l'altitude en passant par Super Besse. Nous redescendons à Bort Les Orgues où nous montons par une route étroite à un point de vue permettant d'admirer les Orgues basaltiques. Cet arrêt est aussi l'occasion d'un rafraîchissement et d'un échange avec le propriétaire de la buvette. La soirée se termine par un repas dans une pizzeria de Ussel et un petit tour à la fête de la musique près de l'hôtel.

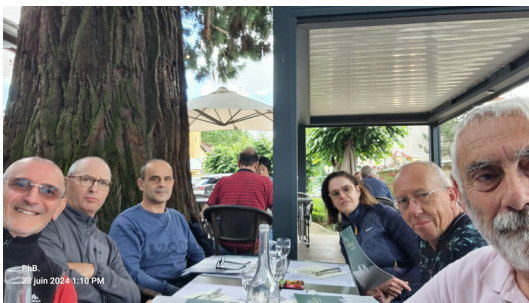
Le samedi 22 juin est consacré à la Corrèze. Après avoir adapté l'itinéraire initialement prévu pour prendre en compte des fermetures de routes pour travaux, nous partons vers 9h pour un circuit de 193 km. Le début du circuit nous fait emprunter, sous une pluie fine et persistante des routes



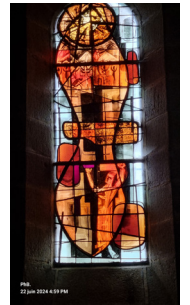
parfois très étroites, parsemées de cailloux ou de morceaux de bois probablement arrivés là du fait des intempéries des jours précédents. Nous sommes même, un moment, bloqués par un engin forestier en panne au milieu du passage. Et en prime, les caprices du GPS de notre guide nous ont fait emprunter sur une centaine de mètres un chemin de pêcheurs dans lequel il n'a pas été simple d'opérer un demi-tour avec les grosses motos routières !! Nous passons sur les barrages de Neuvic et de Chastang pour arriver à Argentat où nous trouvons un agréable restaurant sur les bords de la Dordogne. Après nous être restaurés, nous reprenons la route vers Tulle et Ussel par des routes plus roulantes. Un dernier arrêt à Egletons pour un rafraîchissement nous laisse le temps de faire



quelques pas pour découvrir le centre de cette petite ville et notamment son église où nous admirons ses vitraux modernes. La soirée se termine par un repas au restaurant de l'hôtel.



Le dimanche 23 juin, nous prenons la route du retour à Bourges. La météo est nettement plus agréable que les jours précédents et c'est avec plaisir que nous rangeons les tenues de pluies dans les sacoches. Notre route nous amène au lac de Vassivière dont nous n'avons pas pu faire le tour du fait d'une course organisée ce jour qui bloquait la route. Le passage à Royère de Vassivière est l'occasion de faire la pause pour un café avant de poursuivre notre chemin vers Guéret puis La Châtre où nous nous arrêtons pour notre dernier déjeuner du séjour. Après le repas, c'est le moment de se dire au revoir avant de prendre la route vers Bourges, le groupe se dispersant au fur et à mesure en fonction du lieu d'habitation de chacun.



En conclusion, malgré une météo que nous aurions espérée meilleure, et grâce à une parfaite organisation de la part de Jacques, nous avons passé un séjour très agréable. Expérience à renouveler !!!



PORTRAIT D'ADHÉRENT

La commission communication de la Ligue Centre-Val de Loire a décidé de vous proposer une nouvelle rubrique et de mettre à l'honneur ses adhérents.

Nous vous proposons dans ce numéro deux portraits d'adhérents : Maxime BERNARD, adhérent à l'ASL de l'UIISC1 de Nogent-le-Rotrou, et Weny RASIDI du CSA CNSO d'Orléans.

N'hésitez pas à nous proposer le portrait d'un de vos adhérents pour nos prochaines éditions.

ASL UIISC1

MAXIME BERNARD LE CYCLISME POUR FAIRE FACE AU HANDICAP

 PAR LAURE CHAUVAT

Maxime BERNARD, 30 ans, adhérent à l'Association Sportive et de Loisirs de l'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile n°1 (ASL UIISC1) de Nogent-le-Rotrou (28), est aussi responsable de l'activité cyclisme au sein du club.

Le cyclisme, une vraie passion pour Maxime, qui lui a permis de faire face aux aléas de la vie.

En octobre 2014, il est victime d'un accident grave qui a profondément bouleversé sa vie. Suite à une collision avec un véhicule, il subit des blessures sévères au genou, entraînant des douleurs persistantes et des limitations physiques conséquentes. Néanmoins, il choisit de transformer cette épreuve en une source d'inspiration et de motivation au quotidien.

Depuis cet incident, il consacre une part importante de sa vie à la pratique assidue du cyclisme. Cette discipline est devenue bien plus qu'un simple exercice physique pour lui mais un besoin viscéral. C'est devenu un moyen de transcender les obstacles, de repousser ses propres limites, aussi bien physiques que mentales, et de prouver que la détermination peut triompher de l'adversité.

Un sportif qui enchaîne les compétitions et les titres

En mars 2024 il décide d'intégrer l'équipe de la « Team France » de la Fédération des Clubs de la Défense, dans laquelle il a pu participer à différents stages et compétitions y compris les championnats de France FCD où il a été titré champion de France handisport, plusieurs cyclosporives et 2 courses d'ultra-distance.

Le 21 avril 2024, Maxime prend part à la cyclosporive La Blé d'Or – Claude Montac, une course de 158 km à Lèves dans la banlieue de Chartres (28). Il retrouve 2 de ses coéquipiers de la sélection cycliste de la FCD. Il termine 22^{ème} sur les 210 partants de la grande boucle.



Le premier championnat de cyclisme sur route mutualisé avec la Fédération Sportive de la Police Nationale s'est déroulé le samedi 4 mai à Liverdy-en-Brie (77). L'organisation de cette épreuve a été confié à la FSPN avec le soutien de la FCD. Maxime se classe 1^{er} dans la catégorie Handisport.

Le 10 mai 2024, Maxime participe à la Race Across Belgique (500 km). Il est parti à 4h35 pour 515 km en 2 boucles, 200 km la première et 300 la deuxième. Maxime se classe rapidement 3^{ème} et finit par céder sa place à partir du 400^{ème} km.

« Derrière deux belges et un suisse, je termine 4 au scratch, 2^{ème} par catégorie et 1^{er} handisport en 19h43min de course ! ».

Du 5 au 8 juin 2024, le club sportif et artistique du 13^e Bataillon de chasseurs alpins a organisé la seconde édition de l'Ultra Savoie Tour. Cet événement sportif et solidaire vise à récolter des fonds pour les blessés de guerre.

780 kms et 20 000 mètres de dénivelé positif !! Maxime termine 2^{ème} en 54h20.

Un sapeur-sauveteur bien intégré

« La saison estivale étant lancée avec la campagne GOLFF (Groupement Organique de Lutte contre les Feux de Forêts) et les différentes missions du quotidien au quartier, mes objectifs pour l'année prochaine sont de continuer avec l'équipe handisport, participer avec eux sur une course à étape internationale (en Afrique) et de performer sur la Race Across Suisse (1 000 km).

Grâce à l'aide de l'unité et des personnes qui m'accompagnent, ces derniers m'ont permis d'oublier la douleur et de prouver que rien n'est impossible. »



WENY RASIDI, LE BADMINTON AU FÉMININ

 PAR LAURE CHAUVAT

Weny RASIDI est adhérente au Club Sportif et Artistique du Centre National de Soutien Opérationnel d'Orléans (CSA CNSO) depuis novembre 2023, où elle pratique le badminton.

Une passion pour le badminton qui a commencé très tôt

Weny a toujours joué au badminton. « J'ai 40 ans et je joue au bad depuis l'âge de 6 ans en Indonésie. Dans ma famille, tout le monde, surtout mon papa, joue au bad.

Je suis arrivée en métropole à 18 ans pour être partenaire d'entraînement de l'équipe de France de badminton. »

Un palmarès international impressionnant

Weny RASIDI compte 7 titres de championne de France (6 en double dame et 1 en simple dame) entre 2005 et 2011 et 66 sélections en équipe de France.

Son meilleur classement mondial est éloquent : 15^{ème} en double dame, 24^{ème} en double mixte et 40^{ème} en simple dame !

En 2011, une grave blessure au genou la contraint à mettre fin à sa carrière internationale. Elle prépare et obtient son brevet d'état d'éducateur sportif de 1^{er} et 2nd degrés de badminton et une licence professionnelle GDOS (Gestion et Développement des Organisations du Sport).

Elle va alors commencer à entraîner, à mi-temps, au sein de son club de Chambly (60). Elle rejoint ensuite le CLTO Badminton Orléans en tant que coordinatrice technique. Elle est en charge, entre autres, de l'organisation des séances d'entraînement.

En août 2022, Weny intègre le comité départemental de badminton du Loiret.



Weny RASIDI termine 1^{ère} en simple dame catégorie Elite lors du championnat national FCD en juin 2024 à Gien.



Un sport au féminin

Pour Weny RASIDI, le badminton est un sport ludique, passionnant et de partage. Un sport qui se féminise de plus en plus. En effet avec plus de 36% de licenciés, la FFBaD s'inscrit dans les meilleurs élèves des fédérations sportives françaises en terme de mixité de genre.

« Heureusement, je constate qu'il y a de plus en plus de femmes qui pratiquent le badminton car c'est un sport complet, qui permet de maintenir une bonne santé physique, mentale et sociale. »

Weny s'est sentie très bien accueillie au sein de son club. « Depuis novembre 2023, je suis adhérente au CSA CNSO Orléans. J'apprécie la bonne ambiance, la possibilité de pratiquer d'autres activités sportives sur un même site.

J'apprécie également le fait de me sentir comme « madame tout le monde » au sein du club, je ne suis pas traitée comme une star mais comme Weny, une badiste comme une autre, la copine de bad'. Je reviens aux choses simples dans l'esprit de partage et de simplicité que je trouve dans le club. »

Le 10 juillet 2024, la flamme olympique a traversé le Loiret dans 7 communes.

Pour son arrivée à Orléans, 24 personnalités issues des mondes sportif et civil ont formé une haie d'honneur pour accompagner le dernier porteur de la flamme, Maurice CHATELET, jusqu'au chaudron.

Weny RASIDI faisait partie de ces chanceux sélectionnés par le Conseil départemental du Loiret.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LIGUE 2024

 PAR YANNICK VRIGNAUD

L'édition 2024, ne sera pas comme les précédentes, avec le renouvellement de l'équipe dirigeante, mais également avec la succession au poste de président.

En effet, je vais laisser les rênes de la ligue, après 30 années de présidence, et 31 années en tant qu' élu au sein du comité directeur, seul élu restant de l'équipe élue lors de l'assemblée générale constitutive du 17 décembre 1992 à l'École de Gendarmerie de Châtelleraut.

Outre, ces 2 élections, les représentants des associations locales auront aussi à se prononcer sur les rapports d'activité, complétés des réalisations par rapport aux objectifs, et financier de la saison 2023/2024, le budget et les objectifs de la saison 2024/2025, et ceci après avoir validé le plan d'actions 2024/2028, feuille de route de la nouvelle équipe.

Ils auront aussi à valider les modifications statutaires en assemblée générale extraordinaire, suivie des modifications réglementaires en assemblée générale ordinaire.

Ceci suppose que tous les documents transmis auparavant devront être étudiés par chaque comité directeur, afin de mandater son représentant.

Toutes les associations locales doivent se sentir concernées par le renouvellement du comité directeur. En effet, il est fortement souhaitable qu'il y ait au moins 3 élus dans chacune des 5 zones territoriales, ceci afin de représenter la diversité des associations du territoire régional. Pour la mandature 2020/2024, le Loiret n'avait aucun élu, et par voie de conséquence, c'est un élu du Cher qui a dû assurer le rôle de responsable de cette zone. De plus, lors de chaque manifestation ligue organisée dans ce département, il a fallu déplacer un élu ou une élue d'un autre département, occasionnant des frais supplémentaires.

La représentation des 2 sexes est limitée à 40%, soit au moins 7 postes ouverts aux femmes et aux hommes sur les 18 postes, avec obligatoirement un médecin. En cas de candidatures inférieures au nombre minimum, les postes resteront vacants jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale, qui elle va changer les conditions de quorum, à savoir : 50% des clubs PRESENTS, et aucun POUVOIR admis. De plus, c'est la parité qui devra s'appliquer, soit au maximum 9 femmes et hommes.

En conséquence, il faut IMPÉRATIVEMENT qu'il y ait au moins 7 candidates et 7 candidats, et surtout issus des 5 zones. La survie de la ligue est entre vos mains, et bien entendu il faudra aussi des candidats ou candidates au poste de président. Candidat ou candidate qui devra travailler pour l'intérêt général, en se mettant au service des clubs, et en suivant les orientations fédérales qui seront contenues dans le futur plan de développement 2024/2028, et de son plan d'action associé.

N'oublions pas non plus que la ligue est conventionnée avec le Conseil Régional pour sa dernière année au titre du Plan de développement Horizon 2024, avec 5 100 € répartis en 2 500 € pour les actions de formation, 1 900 € pour la pratique féminine et 700 € pour le maillage territorial, appelé zone.

Petit rappel, la convention qui devrait être signée prochainement entre le MINARM et la Fédération, va évoquer les facilités de service permettant ainsi aux licencié(e)s de participer aux réunions du comité directeur de la ligue pendant le temps de service ou de travail.

Alors, n'hésitez pas à vous porter candidat ou candidate.

Rendez-vous est donc donné aux représentants des 31 associations de la région Centre-Val de Loire et merci aux candidates et candidats.

POINT DE SITUATION SUR LES LICENCES 2023/2024

 PAR YANNICK VRIGNAUD

Lors de leur réunion du 27 juin dernier, les membres du comité directeur ont constaté que l'objectif de licences fixé à 5 550, pour la saison 2023/2024, était largement dépassé au 15 juin 2024.

En effet, nous comptabilisons 5 758 licences enregistrées, soit 208 licences supplémentaires. Pour information, nous étions à 5 807 licences au 30 juin 2024, soit à 40 licences de la saison 2018/2019, saison de référence avant COVID.

Nous remercions la vingtaine d'associations qui ont augmenté leur nombre d'adhérents au cours de cette saison. Mais cet effort doit continuer afin de dépasser la barre des 6 000 licences et donner les moyens financiers au développement des différentes actions initiées par la Ligue Centre-Val de Loire.

D'ailleurs c'est l'objectif de 6 000 licences pour la saison 2024/2025.

Alors, n'hésitez pas à participer aux fêtes ou forum des associations, de votre commune, pour informer de l'ouverture de vos activités aux extérieurs défense. Mais n'oubliez pas non plus de participer à la journée des arrivants ou toute autre manifestation organisée par votre établissement, de soutien ou de rattachement, afin de vous faire connaître auprès des personnels de notre ministère.

DON, MÉCÉNAT ET PARRAINAGE

Toutes les associations déclarées peuvent, sans autorisation spéciale et quel que soit leur objet si elles le prévoient dans leurs statuts, recevoir des dons manuels, et ce en application de l'article 6 de la loi du 1^{er} juillet 1901. Au cours des dernières années, les dons manuels ont augmenté dans le budget des associations et représentaient, en 2021, 5,9 milliards d'euros déclarés à l'administration fiscale. Cependant, seuls les organismes qui répondent aux critères définis aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts (CGI) peuvent émettre des reçus fiscaux au donateur, permettant à ce dernier d'obtenir une réduction d'impôt.

Avant toute analyse, il est important de savoir quel produit peut faire l'objet de reçus fiscaux compte tenu des enjeux de défiscalisation.

Le **mécénat** est un soutien financier ou matériel apporté avec une intention libérale, sans contrepartie directe ou, pour le moins, avec une contrepartie disproportionnée de la part du bénéficiaire, par une personne morale ou une personne physique à une action ou à une activité d'intérêt général.

Ce soutien, quand il est effectué par une personne morale, entre dans le champ de l'article 238 bis du CGI et peut donc bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% du montant du don pour l'émetteur

sur sa fraction inférieure ou égale à 2 millions d'euros et de 40% pour la fraction supérieure, la limite de la réduction étant de 20 000 euros par an ou 5% du chiffre d'affaires hors taxes (HT), en retenant le seuil le plus élevé.

Si le soutien financier est apporté par un particulier, le **don** ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égal à 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable.

Le mécénat ne doit pas être confondu avec le **parrainage** – dont l'anglicisme est sponsoring-, qui est « un soutien matériel apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct ». Il concerne le financement d'opérations pour promouvoir l'image de marque et le nom de l'entreprise et lui garantir une meilleure visibilité.

Pour chaque donateur, l'association utilisera le document officiel Cerfa n° 11580*05 (formulaire n° 2041-RD) mis à jour par l'administration fiscale en mars 2023.

Les organismes bénéficiaires de dons sont également soumis à une nouvelle obligation déclarative s'agissant du montant global des dons perçus et du nombre de reçus délivrés.

Cette réduction d'impôt est désormais subordonnée à la production d'un reçu fiscal que le contribuable devra transmettre en cas de demande de l'administration fiscale.

Compte tenu de la comptabilité en saison sportive (du 1^{er} septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1), la déclaration portera sur 2 saisons. Du 1^{er} janvier au 31 août de la saison N, puis du 1^{er} septembre au 31 décembre de la saison N+1.

Ceci suppose que le montant total des dons, pour chaque donateur, devra être mentionné dans le 3^{ème} document du « rapport financier » appelé « ANNEXE » pour chaque période :

- 1 – du 1^{er} septembre au 31 décembre,
- 2 – du 1^{er} janvier au 31 août.

Le montant inscrit sur le reçu fiscal totalisera les 2 périodes de l'année, et non de la saison. Alors que l'association aura déclaré, avant le 30 novembre, le montant total des dons qu'elle a perçu ainsi que le nombre de donateur.

Article extrait de « Jurisassociations » n°698 du 1^{er} mai 2024

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

La loi du 15 avril 2024 visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative a donné lieu à un certain nombre de mesures en droit du travail encourageant l'engagement bénévole.

Le Compte d'Engagement Citoyen (CEC) permet à son titulaire d'acquérir des droits inscrits sur son compte personnel de formation (CPF) à raison notamment de l'exercice d'activités de bénévolat associatif ou de volontariat. Le CEC est ouvert à tous, salarié, agent public, travailleur indépendant, demandeur d'emploi, étudiant ou retraité, et reste ouvert tout au long de la vie.

Les activités de bénévolat associatif sont concernées si vous répondez aux 2 conditions suivantes :

- L'association type Loi 1901 est déclarée depuis au moins 1 an et à un objet social, éducatif, scientifique, philanthropique, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, la défense de l'environnement naturel ou la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises ;

- Vous siégez dans l'organe d'administration ou de direction de l'association ou vous participez à l'encadrement d'autres bénévoles.

Le Congé d'Engagement Associatif (CEA) permet aux bénévoles dirigeants ou encadrants de demander un congé d'engagement associatif afin de concilier activité professionnelle et

engagement associatif, en particulier les associations à caractère sportif.

Si l'association a plus d'un an d'existence, vous pouvez bénéficier d'un congé d'engagement associatif, qui est un congé non rémunéré et dont la durée est fixée à 6 jours ouvrables maximum par an, fractionnables en demi-journée. En outre, ce congé ne peut être imputé sur la durée du congé payé annuel et est assimilé à une période de travail effectif pour la détermination des droits à congés payés, ainsi que pour les autres droits résultant pour l'intéressé de son contrat de travail.

Référence : Jurisassociations n°702 du 1^{er} juillet 2024 et Jurisport n°252 de mai 2024